



Logistique Centre testeur
Formation professionnelle

PUBLIC & PRÉREQUIS

- Avoir un projet professionnel en lien avec les métiers de la logistique;
- Résistance au stress, bon sens relationnel, Bonne condition physique;
- Pouvoir travailler en milieu ouvert
- Savoir lire et écrire des consignes simples;
- Maîtriser les 4 opérations
- Capacité à maintenir son attention de manière prolongée et une vigilance permanente.
- Rigueur.
- Capacité à développer des comportements compatibles avec une démarche de sécurité relative à la circulation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION - DÉLAIS D'ACCÈS

- Inscriptions en ligne sur www.saglog.fr
- Réponse en 24/48 heures.
- Délais d'accès à la formation : 15 à 30 jours

DURÉE & TARIFS

- 14 heures à 21 heures
- Financement possible dans le cadre d'un conventionnement Région, POLE EMPLOI
- CPF : 450€ TTC (exonéré de TVA)
- En individuel payant : 350€ TTC (exonéré de TVA)

ACCESSIBILITÉS PERSONNES HANDICAPÉES

- Site accessible aux personnes en situation de handicap

SAGLOG

50 avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis
92390 Villeneuve La Garenne
Téléphone 01 47 31 19 46
<https://www.sageform.fr/>

NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



NOS PARTENAIRES ENTREPRISES



Conforama

MONOPRIX



Logistique Centre testeur
Formation professionnelle



CACES® R489 - 1A TRANSPALETTES À CONDUCTEUR PORTÉ SANS ÉLÉVATION DU POSTE DE CONDUITE

CERTIFICATEUR : CAISSE NATIONALE DE
L'ASSURANCE MALADIE

FICHE : RS5055

Date de décision : 27-01-2020

Mise à jour le 09/09/2024

MÉTHODES MOBILISÉES

MÉTHODES :

- Programme théorique : Dossiers d'apprentissage, Mises en situation, exercices, Outils de simulation, vidéo projecteur, examen QCM
- Programme pratique sur le transpalette à conducteur porté,
 - La prise de poste
 - Evolutions en marche avant et arrière, à vide et en charge
 - Prise et dépose de charge au sol
 - Manutentions spéciales
 - Fin de poste
 - Examen de conduite

MOYENS :

- 2 chariots de catégories 1A; 3 transpalettes manuels ;
- Système de signalisation ;
- Palettes avec différentes charges Palettier 0, 2, 4 et 6 mètres ;
- Masses avec différentes densités et dimensions ; Circuit bétonné intérieur et extérieur ; Rampes d'accès, quai, remorque ; Entrepôt de 500m2

TAUX DE RÉUSSITE À LA CERTIFICATION - ÉQUIVALENCE PASSERELLE - SUITE DE PARCOURS

- Taux de réussite diplôme : 98,1%
- Taux d'insertion professionnelle : 69%
- Taux de poursuite des études : 9%
- Débouchés : Les types d'emplois accessibles sont les suivants :
 - Magasinier
 - Magasinier vendeur
 - Cariste
- Pas d'équivalence passerelle
- Suites de parcours vers les formations Certifiantes, du secteur de la logistique notamment celles financées par la Région Ile de France – cf Défi Métier.
 - TP Préparateur de Commandes en Entrepôt
 - TP Cariste en Entrepôt
 - Bac Pro en Logistique
 - TP TLE Technicien en Logistique d'Entreposage
 - BTS Transport en Logistique

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- La Cnam a développé le dispositif CACES en vue de prévenir les risques liés à la conduite d'engins.
- Ce dispositif définit les compétences pour conduire en sécurité des équipements concernés et les modalités de tests de ces compétences.
- Il permet de remplir l'obligation réglementaire de formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail).
- Cette certification reprend les compétences définies dans la recommandation R.489 citée dans le titre de ce dossier.;
- Obtenir le cas échéant les CACES® R489 - 1A

COMPÉTENCES VISÉES

Conduire et utiliser un chariot automoteur à conducteur porté en sécurité pour le conducteur et les personnes de l'environnement requiert les compétences suivantes, aussi bien théoriques (de 1 à 8) que pratiques (de 9 à 11) :

- Appréhender les responsabilités des acteurs organisant l'acte de conduire (le constructeur, l'employeur, le contrôleur technique, le conducteur, ..).
- Connaitre la technologie des chariots utilisés, la terminologie, les dispositifs de sécurité, les équipements interchangeables potentiels ainsi que les modes de propulsion, de transmission ou de direction.
- Identifier les différents types de chariots, leurs caractéristiques et leurs capacités.
- Comprendre les notions élémentaires de physique (masse, centre de gravité, stabilité).
- Connaitre et maîtriser les conditions de stabilité des chariots pendant les manutentions et les déplacements, et savoir positionner les charges.
- Connaitre et maîtriser les risques liés à l'utilisation des chariots de manutention à conducteur porté.
- Savoir exploiter les chariots de manutention à conducteur porté (identification des charges, dispositifs de réglage des sièges, freinage, conduite en cas d'incident, port éventuel d'EPI, instructions du constructeur, interprétation des signalisations).
- Connaitre et effectuer les vérifications d'usage des chariots de manutention à conducteur porté (justification de leur utilité, identification des principales anomalies).
- Réaliser les prises de poste et les vérifications du chariot.
- Effectuer et maîtriser toutes les manœuvres de conduite et de chargement du chariot de manutention à conducteur porté, ainsi que la montée/descente en sécurité de celui-ci.
- Vérifier l'état du chariot (y compris les niveaux) en fin de poste et rendre compte des anomalies ou dysfonctionnements ; effectuer les opérations d'entretien quotidien.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Programme conforme à la recommandation R489 de la CNAM

THEORIE

- Connaître la réglementation et les textes de la sécurité sociale
- Rôles des différentes instances et organismes de prévention.
- Condition pour conduire et utiliser un chariot, les responsabilités en découlant.
- Classification et technologies Identification des principales catégories de chariots et leurs caractéristiques fonctionnelles (leur utilisation courante et les limites d'utilisation).
- Technologies et fonctions des organes du chariot, leur dispositif de sécurité. Sécurité Signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot élévateur. Principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Lecture de la plaque de charge (adéquation), stabilité du chariot.
- Dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction. Interdictions au transport ou élévation de personnes. Règles de circulation et de conduites dans l'entreprise (intérieur, extérieur).
- Identification des conditions et contraintes sur la distance de freinage du chariot.
- Etiquetage des produits dangereux et risques liés à leur manutention.
- Vérifications et opérations de maintenance par le conducteur.

MISE EN PRATIQUE

- Vérifications et opérations avant et après les déplacements
- Conduite, circulation et manœuvres
- Circuler à vide, en charge, marches AV et AR, en virage et arrêt du chariot en position de sécurité.
- Circuler et s'arrêter sur un plan incliné.
- Prendre et déposer une charge au sol.
- Charger et décharger le chariot d'un engin de transport.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Les modalités de vérification des compétences à la conduite en sécurité sont définies dans la recommandation R.489 de la Cnam et organisées en "test CACES", sanctionné en cas de succès par la délivrance d'un certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (uniquement par organisme testeur certifié CACES).
- Ce texte précise que le test CACES comprend une épreuve théorique et une épreuve pratique dont les durées sont encadrées, qu'il est réalisé par un organisme testeur certifié (les équipements et les ressources sont notamment définis), et qu'un barème accompagne les fiches d'évaluation des compétences attendues.